

Heure des questions de la session de juin 2014

Dir. N°	Député Députée	Page	Titre
TTE			
7	Hofmann Andreas, Berne (PS)	3	Participation de BKW à l'analyse comparative de l'OFEN
12	Imboden Natalie, Berne (Les Verts)	4	Pollution radioactive d'un terrain appartenant au canton aux Marais de Brügg à Bienne
16	Schnegg Pierre-Alain, Champoz (UDC)	5	Affaire du radium à Bienne
13	Riem Bernhard, Iffwil (PBD)	6	Travaux de protection contre le bruit à Frau-brunnen
15	Baumann Killian, Suberg (Les Verts)	7	Extraction de gaz naturel autorisé malgré l'interdiction de la fracturation hydraulique ?
POM			
3	Müller Moritz, Bowil (UDC)	8	Renvoi après le rejet de la demande d'asile
6	Fuchs Thomas, Berne (UDC)	9	Rétablissement du matériel de l'armée et de la police
8	Wüthrich Adrian, Huttwil (PS)	10	Commun liées à la Police cantonale par un contrat sur les ressources
9	Wüthrich Adrian, Huttwil (PS)	11	Commun liées à la Police cantonale par un contrat sur les ressources
DAJ			
14	Bühler Manfred, Cortébert (UDC)	12	Collaboration interjurassienne : le canton de Berne a-t-il été mené en bateau ?



SAP

1	Guggisberg Lars, Kirchlindach (UDC)	13	Versements tardifs aux organisations d'aide et de soins à domicile
4	Gsteiger Patrick, Eschert (PEV)	14	Exit élargit son offre aux « fatigués de la vie »

INS

5	Geissbühler-Strupler Sabina, Herrenschwanden (UDC)	15	Quel avenir pour la HES à Berthoud
11	Bachmann Christian, Nidau (PS)	16	Réduction des leçons de sport au gymnase

ECO

2	Krähenbühl Samuel, Unterlängg (UDC)	17	Mandats TIC – système d'information agricole GELAN
---	-------------------------------------	----	--

FIN

10	Bachmann Christian, Nidau (PS)	18	Introduction du MCH2
----	--------------------------------	----	----------------------

Q 7

Auteur : Hofmann Andreas, Berne (PS)

Réponse : TTE

Participation de BKW à l'analyse comparative de l'OFEN

Selon le Bund du 27.05.2014, l'OFEN a pour la première fois examiné si les entreprises suisses d'approvisionnement énergétique (EAE) sont équipées pour la transition énergétique. Résultat : seule la moitié des 55 entreprises auxquelles l'OFEN s'est adressé ont pris part à l'analyse comparative, et plus de la moitié de manière anonyme. L'OFEN a publié les résultats de l'analyse dans un rapport daté du 20 mai 2014.

Comme la plupart des fournisseurs d'énergie sont en mains publiques, ce résultat est inquiétant sous l'angle démocratique et politique.

C'est pourquoi je me permets de poser les questions suivantes :

1. BKW a-t-elle pris part à cette analyse comparative ?
2. Dans l'affirmative, quel est le pourcentage obtenu par BKW dans le résultat global (p. 9 du rapport final) ?

Q 12

Auteur : Imboden Natalie, Berne (Les Verts) **Réponse :** TTE

Pollution radioactive d'un terrain appartenant au canton aux Marais de Brügg à Bienne

Sur un chantier de l'A5 à Bienne, on a trouvé du matériel radioactif qui peut constituer une menace pour la santé des habitants et habitantes et des travailleurs sur place. Alors que fort heureusement, les personnes employées sur le chantier ont été protégées, le public n'a pas été informé.

1. Pourquoi le canton de Berne n'a-t-il pas informé la population sur le matériel radioactif trouvé sur le chantier, alors qu'il est le maître de l'ouvrage ?
2. Quelles mesures sont prises pour assurer la protection de la population ?
3. Risque-t-on de trouver sur d'autres chantiers du canton de Berne des sources de pollution radioactive ?

Q 16

Auteur : Schnegg Pierre-Alain, Champoz (UDC) **Réponse :** TTE

Affaire du radium à Bienne

La presse relate depuis ce week-end l'affaire du radium à Bienne. Des déchets provenant de cette zone du chantier de l'A5 ont été entreposés dans différentes décharges. Ces dépôts ont été effectués en respectant les procédures en vigueur et avec les autorisations du canton.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le canton peut-il certifier qu'aucun déchet contenant du radium n'a été acheminé vers une décharge ?
2. Pourquoi le canton n'a-t-il pas jugé opportun d'informer les décharges ayant reçu des déchets de cette zone de chantier des informations qu'il possédait ?
3. Si des déchets ont été mis en décharge avec l'accord du canton (autorisation) et qu'il devait se révéler qu'ils sont pollués avec du radium, est-ce que les coûts d'analyse et d'assainissement de ces décharges seront pris en charge par le canton ?

Q 13

Auteur : Riem Bernhard, Iffwil (PBD)

Réponse : TTE

Travaux de protection contre le bruit à Fraubrunnen

La réfection d'un côté de la route cantonale à Fraubrunnen répond à des normes élevées en ce qui concerne l'esthétique et la protection contre le bruit.

Quel est le prix de ces travaux de réfection, au total et par mètre de route ?

Q 15

Auteur : Baumann Kilian, Suberg (Les Verts) **Réponse :** TTE

Extraction de gaz naturel autorisée malgré l'interdiction de la fracturation hydraulique ?

Le projet du consortium pétrolier entourant la SEAG et la Peos AG, porté à la connaissance du public le 28 mai 2014, qui consiste à rechercher du gaz naturel à Rapperswil, conforte la branche pétrolière dans sa volonté de miser sur les ressources fossiles dans le canton de Berne aussi. On apprend à la lecture des journaux qu'en cas de découverte d'un gisement de gaz naturel, la SEAG et la Peos AG n'excluent pas de recourir à la fracturation hydraulique, une méthode d'extraction très controversée et très dommageable pour l'environnement (cf. Bund du 28 mai 2014 ou Schweiz aktuell du 30 mai 2014). C'est d'autant plus incompréhensible que les autorités politiques du canton de Berne ont donné à comprendre sans l'ombre d'un doute possible que la fracturation hydraulique serait interdite dans le canton de Berne. Suivant la proposition du Conseil-exécutif, le Grand Conseil a en effet adopté à la session de mars 2014 par 93 voix contre 47 une motion demandant l'interdiction de la fracturation hydraulique. L'initiative Stop Fracking, lancée par les Verts il y a une demi-année et sur le point d'être déposée, est munie de plus de 19 000 signatures. Dès lors, le canton de Berne serait bien inspiré de refuser strictement toute autorisation qui pourrait ensuite aboutir à la fracturation hydraulique. C'est le seul moyen de se prémunir contre toute action en dommages-intérêts de l'industrie pétrolière.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Depuis quand le Conseil-exécutif a-t-il connaissance de l'intention du consortium pétrolier de rechercher du gaz naturel à Rapperswil ?
2. Le gouvernement a-t-il accordé une autorisation pour le projet de Rapperswil et si oui, de quelle nature est-elle ?
3. Le Conseil-exécutif est-il prêt, vu l'expression claire de la volonté du parlement et l'initiative demandant l'interdiction de la fracturation hydraulique qui sera bientôt déposée, à rejeter toutes les demandes présentées dans ce contexte ?

Q 3

Auteur : Müller Moritz, Bowil (UDC)

Réponse : POM

Renvoi après le rejet de la demande d'asile

Il y a cinq ans, une famille en provenance d'Afrique du Sud a déposé une demande d'aile en Suisse. Leur demande a été rejetée il y a deux ans, et depuis, il ne se passe rien. La famille continue de vivre en Suisse même si tous ses membres ont des passeports valables de l'Afrique du Sud.

C'est ce qui m'amène à poser les questions suivantes :

1. Pourquoi ces personnes ne sont-elles pas renvoyées chez elles ?
2. De quoi vit cette famille ?
3. A-t-on connaissance de cas similaires?

Q 6

Auteur : Fuchs Thomas, Berne (UDC)

Réponse : POM

Rétablissement du matériel de l'armée et de la police

Les adaptations, le remplacement et les échanges de pièces de l'équipement personnel en possession des membres de l'armée au cours de leur obligation de servir ont lieu aux postes de rétablissement, notamment à Papiermühlestrasse 17L à Berne. Une collaboration étroite avec la police cantonale est également basée sur ce rétablissement. D'un point de vue logistique, la présence du poste de rétablissement à Berne à proximité immédiate du centre de commandement de l'armée est utile.

On apprend que le poste de rétablissement sera fermé et déplacé à Thoune. C'est pourquoi je me permets de poser les questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif a-t-il connaissance de ce projet de fermeture ?
2. Quelles envisage-t-il de prendre pour qu'il reste un poste de rétablissement en ville de Berne ?

Q 8

Auteur : Wüthrich Adrian, Huttwil (PS)

Réponse : POM

Communes liées à la Police cantonale par un contrat sur les ressources

Plusieurs communes ont conclu avec la Police cantonale des contrats sur les ressources et de ce fait acheté des prestations. La majorité des communes ne sont cependant pas liées par un tel contrat. C'est seulement quand un certain nombre d'interventions est dépassé (selon la taille de la commune) que la Police cantonale prend contact avec elle pour l'inciter à conclure un contrat.

1. Quelles communes ont conclu un contrat avec la Police cantonale, et quel type de contrat ?
2. Combien de communes ont sollicité en 2013 plus d'interventions que le nombre de prestations gratuites (art. 12 LPol) ?
3. Quel est le total des recettes de la Police cantonale pour les prestations fournies aux communes ?

Q 9

Auteur : Wüthrich Adrian, Huttwil (PS)

Réponse : POM

Communes liées à la Police cantonale par un contrat sur les ressources

Suivant l'exemple de Bienne, le conseil communal de Lyss a annoncé le 30 mai 2014 qu'il allait résilier pour la fin 2016 le contrat sur les ressources conclu avec la Police cantonale. Le conseil communal de Lyss est prêt à négocier un nouveau contrat si les outils de travail et les moyens de pilotage sont mis à disposition. La révision totale de la loi sur la police a été lancée cette année et elle offre l'occasion de développer la police unique en fonction des résultats de l'évaluation de Police Bern.

C'est ce qui m'amène à poser les questions suivantes :

1. Quel soutien le Conseil-exécutif est-il prêt à donner à la Police cantonale et aux communes désireuses de résilier leur contrat pour qu'elles puissent renouer le dialogue et négocier la prorogation des contrats sur les ressources ?
2. Quelles pistes le Conseil-exécutif voit-il pour que les communes puissent obtenir la mise à disposition des outils de travail et des moyens de pilotage ?
3. Comment le Conseil-exécutif pense-t-il pouvoir financer les prestations de la Police cantonale si les communes de Bienne et de Lyss se retirent du financement partagé ?

Q 14

Auteur : Bühler Manfred, Cortébert (UDC)

Réponse : CHA, DAJ

Collaboration interjurassienne : le canton de Berne a-t-il été mené en bateau ?

En ce jour, le Gouvernement de la République et canton du Jura a publié son rapport annuel au Parlement sur la reconstitution de l'unité du Jura. Il y est notamment mentionné que [les relations futures entre le Jura et le Jura bernois] « ne soient pas motivées, du côté jurassien, par un objectif politique de réunification. Les collaborations interjurassiennes ne doivent pas être perçues et vécues dans la perspective d'un rapprochement institutionnel. »

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes:

1. Le Conseil-exécutif est-il étonné de constater que le Gouvernement jurassien fait l'aveu que les collaborations interjurassiennes mises en place depuis des décennies étaient motivées du côté jurassien par l'objectif de réunification ?
2. Le Conseil-exécutif n'a-t-il pas l'impression d'avoir été « mené en bateau » par un Gouvernement jurassien prônant en apparence les collaborations au nom du « réflexe interjurassien » mais poursuivant en réalité l'objectif de réunification ?
3. Quelles suites le Conseil-exécutif va-t-il donner à cette attitude du Gouvernement jurassien?

Q 1

Auteur : Guggisberg Lars, Kirchlindach (UDC) **Réponse :** SAP

Versements tardifs aux organisations d'aide et de soins à domicile

Selon le contrat de prestations, les organisations d'aide et de soins à domicile devraient recevoir avant le 15 mai les acomptes de la subvention cantonale pour le 1^{er} trimestre 2014. En raison de leur faible dotation en capital, la plupart de ces organisations sont tributaires du versement ponctuel de cet argent, sans quoi elles ne pourraient remplir à leur tour leurs obligations financières. Plusieurs d'entre elles ont reçu l'argent en retard et elles sont contraintes de demander des crédits auprès d'une banque ou auprès de la commune. Les informations concernant le versement tardif leur ont d'ailleurs été données elles aussi de manière tardive et incomplète. Ces faits et l'insuffisance de la communication me poussent à poser les questions suivantes :

1. Quelle est la raison des retards pris dans le versement des subventions cantonales aux organisations d'aide et de soins à domicile ?
2. Pourquoi l'information concernant ces retards n'a-t-elle pas été diffusée de manière complète et en temps utile ?
3. La SAP est-elle prête, pour éviter les défauts de liquidités des organisations d'aide et de soins à domicile, à verser les acomptes à l'avance et non après coup ?

Q 4

Auteur : Gsteiger Patrick, Eschert (PEV)

Réponse : SAP

Exit élargit son offre aux « fatigués de la vie »

Lors de sa dernière assemblée générale, Exit s'est engagée « pour la liberté de mourir liée à l'âge » (en allemand Altersfreitod). Un accès facilité à la potion létale pour les personnes « qui n'ont plus l'énergie de se justifier et de passer tous les tests de santé ».

Le discours de l'association, dont le nombre de membres et d'interventions explose (459 suicides assistés par Exit Suisse alémanique en 2013), est préoccupant à plus d'un titre.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel a été le nombre de suicides assistés dans le canton de Berne ces dernières années, et particulièrement en 2013?
2. Le Conseil-exécutif compte-t-il réagir à l'élargissement de l'offre d'Exit en développant le soutien psychiatrique ou les soins palliatifs ?
3. Sachant que la Suisse est régulièrement épinglée par la Cour européenne, le Conseil-exécutif est-il disposé à intervenir auprès de la Confédération pour modifier le cadre légal ?

Q 5

Auteur : Geissbühler-Strupler Sabina , Herrenschwanden (UDC)

Réponse : INS

Quel avenir pour la HES de Berthoud ?

Deux ans ont passé depuis que le Grand Conseil a décidé de concentrer sur deux sites les différents départements de la Haute école spécialisée bernoise, Berthoud étant gardé comme l'un de ces sites. Le projet de Bienne continue bien sûr d'être développé, mais à Berne et à Berthoud, c'est silence radio. Une étude a été présentée au sujet de la HES de Berthoud en mars 2014, qui présente des éléments convaincants.

1. Quelles sont les réactions du Conseil-exécutif par rapport à cette étude ?
2. Quand le Grand Conseil sera-t-il informé de l'état de la situation ?
3. Quels sont les moyens à la disposition du Grand Conseil pour exercer son influence sur l'avenir des HES de Berne et de Berthoud ?

Q 11

Auteur : Bachmann Christian, Nidau (PS)

Réponse : INS

Réduction des leçons de sport au gymnase

Il est prévu dans la nouvelle grille des leçons au gymnase qu'en 3^e année, il n'y ait plus que deux leçons et demie de sport au lieu de trois. Pour compenser, il y aura un camp sportif. Ce projet est contraire à la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport et à l'ordonnance d'application (art. 49, al. 3 : « Dans les écoles du degré secondaire supérieur, l'éducation physique doit comporter au moins 110 leçons par année scolaire. Les leçons sont réparties de manière régulière sur toute l'année scolaire. ») Deux leçons et demie, cela revient à 97.5 leçons.

Que pense le Conseil-exécutif de cette contradiction avec la législation fédérale sur l'encouragement du sport ?

Q 2

Auteur : Krähenbühl Samuel, Unterlangenegg (UDC) **Réponse :** ECO

Mandats TIC – système d’information agricole GELAN

Les cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure gèrent ensemble le système d’information agricole GELAN pour l’application de la politique agricole. Ce système, développé par Synthesis Informatik AG est en place et opérationnel depuis 1998. Les paysans sont nombreux à se plaindre de la complexité du système et de la difficulté à l’utiliser.

C’est ce qui m’amène à poser les questions suivantes :

1. Le système d’information agricole a-t-il jamais fait l’objet d’un nouvel appel d’offres depuis 1998 ?
2. Le mandat d’exploitation de GELAN a-t-il dans l’intervalle été adjugé de gré à gré ?
3. Depuis 1998, a-t-on évalué d’autres options pour le système d’information agricole ?

Q 10

Auteur : Bachmann Christian, Nidau (PS)

Réponse : FIN

Introduction du MCH2

L'introduction du nouveau Modèle comptable harmonisé 2 (MCH 2) au niveau cantonal sera reportée de deux ans.

C'est ce qui m'amène à poser la question suivante :

L'introduction du MCH2 au niveau communal est-elle concernée par ce report (date de l'introduction, préparation des systèmes informatiques) ?